



Montréal, le 7 novembre 2013

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**Objet :** Demande d'approbation du taux de rendement des capitaux propres et du mécanisme de traitement des écarts de rendement  
Dossier de la Régie : R-3842-2013

---

Nous confirmons, par la présente le calendrier des plaidoiries convenu lors de l'audience tenue le 5 novembre 2013 dans le dossier mentionné en titre.

La Régie attendra donc les plaidoiries des participants aux dates suivantes :

- Plaidoirie écrite du Distributeur et du Transporteur : **au plus tard le 12 novembre 2013, 12h;**
- Plaidoiries écrites des intervenants : **au plus tard le 25 novembre 2013, 12h;**
- Réplique écrite du Distributeur et du transporteur : **au plus tard le 29 novembre 2013, 12h.**

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as